

 <p>Accord sur la Conservation des Albatros et des Pétrels</p>	<p><b>Sixième Réunion des Parties</b> <b>Skukuza, Afrique du Sud, 7 - 11 mai 2018</b></p> <p><b>Rapport du Secrétariat</b></p> <p><b>Secrétariat</b></p>
---	--

## RÉSUMÉ

Le présent rapport donne un aperçu des activités du Secrétariat depuis la cinquième session de la Réunion des Parties. Au cours de cette période, le Secrétariat s'est appliqué à tisser des relations entre l'Accord et d'autres organisations intergouvernementales et à accroître sa visibilité dans les instances internationales pertinentes. Le Secrétariat de l'Accord a également offert son soutien au Comité consultatif et aux groupes de travail pendant la période intersessions, notamment pour l'organisation de réunions annuelles.

## RECOMMANDATIONS

Il est recommandé que la Réunion des Parties :

1. examine le Rapport du Secrétariat et recommande des actions liées aux questions soulevées dans le rapport, selon le cas ; et
2. formule des recommandations (concernant les questions soulevées par le RdP6 Doc 10) sur la façon d'améliorer les résultats des actions entreprises par le Secrétariat au fil des ans.

## 1. CONTEXTE

L'article X (i) de l'Accord stipule que le Secrétariat doit produire un rapport lors de chaque session ordinaire de la Réunion des Parties sur les indicateurs de performance utilisés pour mesurer l'efficacité et l'efficience du Secrétariat. Le présent rapport fournit des éléments d'information qui permettront de mesurer les progrès du Secrétariat et fournit un aperçu des principales activités et réalisations du Secrétariat depuis la RdP5. Le rapport fournit également des informations sur les actions entreprises dans le cadre des missions identifiées dans le programme de travail du Secrétariat en 2016-2018. Ce rapport d'activité doit être lu en conjonction avec le **RdP6 Doc 10**, qui fait état de l'examen de l'efficacité du Secrétariat en fonction d'un ensemble d'indicateurs de performance approuvés par la RdP5 ([Résolution 5.5](#)).

## **2. FONCTIONNEMENT DU SECRETARIAT**

### **2.1. Siège du Secrétariat**

Le Secrétariat a déménagé son siège le 21 février 2017 suite au non-renouvellement de son bail du 27 Salamanca Square. Ce déménagement n'était pas prévu et a exigé du temps et des ressources budgétaires fortuits. Le nouveau siège se trouve au Niveau 2, 119 Macquarie Street, Hobart, et offre la même qualité de structure tout en étant bien situé dans le centre de Hobart. Le Secrétariat a signé un bail de cinq ans, dont les termes financiers sont bien plus avantageux que ceux du bail précédent.

### **2.2. Personnel**

Les activités du Secrétariat sont toujours exécutées par deux employés à temps plein : le Secrétaire exécutif et le directeur scientifique. M. John Cooper a été confirmé dans ses fonctions de documentaliste honoraire. Ils sont secondés par des consultants, des bénévoles, des stagiaires et des responsables du Comité consultatif.

### **2.3. Contrats et consultants**

Oncall Conference Interpreters and Translators a continué de fournir des services d'interprétation et de traduction pour l'Accord sur une base contractuelle à long terme.

Le D<sup>r</sup> Dave Watts (Wombat Data Solutions) a continué de fournir ses services de développement de bases de données, tandis que M. Jan Dabrowski (Web Monkey) a continué de fournir des services d'hébergement et services administratifs associés.

Le D<sup>r</sup> Anton Wolfaardt a continué d'aider à la mise en œuvre de la stratégie de communication de l'ACAP avec les ORGP sur une base contractuelle. Le D<sup>r</sup> Wolfaardt a représenté l'Accord aux réunions de la Commission des thons de l'océan Indien (IOTC) et de la Commission internationale pour la conservation des thonidés de l'Atlantique (CICTA), ainsi qu'à l'occasion de réunions connexes, telles que les deux ateliers d'évaluation préalable du projet « Common Oceans » sur la capture accessoire d'oiseaux marins, organisés en Afrique du Sud et au Viêt Nam.

### **2.4. Stages et Detachements**

Des étudiants en traduction et en interprétation de la Monash University (Melbourne) et de l'University of New South Wales (Sydney) ont effectué des stages annuels d'une semaine au sein du Secrétariat en février 2016, 2017 et 2018.

En outre, le Secrétariat de l'Accord a accueilli à plusieurs reprises des étudiants en second cycle de l'University of Tasmania et de l'Institute of Marine and Antarctic Studies (Tasmanie), dans le cadre de stages de recherches sur les ORGP.

### **2.5. Mise en œuvre de l'Accord de siège**

L'Accord de siège conclu entre le gouvernement de l'Australie et le Secrétariat de l'Accord sur la Conservation des albatros et des pétrels a établi le Secrétariat permanent de l'ACAP à Hobart, en Australie et décrit les conditions et modalités générales du fonctionnement du Secrétariat et de son accueil par l'Australie. En outre, le Secrétariat de l'ACAP a signé un protocole d'entente avec le gouvernement de Tasmanie, définissant les arrangements

administratifs prévus pour soutenir le Secrétariat de l'ACAP à Hobart. Ces deux instruments ont bien été mis en œuvre au cours de la période triennale.

### **3. EXAMEN DU STATUT DU PERSONNEL**

Il a été convenu lors de la RdP5 que l'Annexe A du Statut du personnel ([Résolution 5.3](#)) serait examinée à la lumière du processus de recrutement du Secrétaire exécutif qui a eu lieu en 2015. Aucune proposition de modification de la procédure actuelle de recrutement n'a été reçue.

Toutefois le recrutement anticipé d'un nouveau Secrétaire exécutif en 2018 pourrait engendrer la soumission d'observations par le Sous-comité du recrutement pour ajuster la procédure. Il se peut que les Parties souhaitent également passer en revue le « critère essentiel » 4 (« Critères de sélection suggérés pour la nomination du Secrétaire exécutif de l'ACAP »), qui exige la « maîtrise d'une des langues de l'ACAP ». Le Secrétariat de l'Accord se trouvant en Australie, une large interaction avec les agences gouvernementales (dans le domaine financier, par exemple) est nécessaire. Il est donc essentiel que le Secrétaire exécutif soit en mesure de communiquer couramment en anglais. Le critère 4 devrait tenir compte de cette précision. La maîtrise des autres langues de l'Accord est déjà traitée au « critère souhaitable » 8.

### **4. EXAMEN DU RÈGLEMENT FINANCIER**

Aucun amendement au Règlement financier actuel ([Résolution 4.5](#)) n'a été identifié par le Secrétariat.

### **5. EFFICACITÉ DU SECRÉTARIAT**

Conformément aux dispositions de l'article X (i) de l'Accord, le Secrétariat a élaboré un système d'indicateurs de performance visant à mesurer son efficacité pour réaliser les objectifs de l'Accord. L'article VIII (14) de l'Accord exige que la Réunion de Parties examine l'efficacité du Secrétariat à une fréquence d'une session sur trois. Le mandat de cet examen et la liste des indicateurs de performance ont été approuvés par la RdP5 ([Résolution 5.5](#)), afin que le deuxième examen complet de l'efficacité du Secrétariat soit conclu lors de la RdP6. Le document **RdP6 Doc 10** fournit le rapport exhaustif de l'efficacité du Secrétariat élaboré par l'organe d'examen.

### **6. PRINCIPALES ACTIVITES ET REALISATIONS**

L'examen du Programme de travail du Secrétariat démontre qu'une proportion importante des tâches établies pour la période triennale 2016-2018 a été réalisée ou que des progrès substantiels ont été accomplis. L'**ANNEXE 1** résume les progrès réalisés pour les tâches définies dans le programme de travail.

### **6.1. Soutien financier aux réunions du Comité consultatif et au programme de travail du CC**

Le Secrétariat a apporté son soutien au Comité consultatif et à ses Groupes de travail au cours de la période intersessions. Des conseils et de l'aide ont aussi été fournis au président et aux membres du Comité consultatif.

Au cours de la période triennale, le Secrétariat a soutenu deux réunions du Comité consultatif (CC9 à La Serena, Chili et CC10 à Wellington, Nouvelle-Zélande), quatre réunions de Groupes de travail (GTSPC3 et GTSPC4, GTCA7 et GTCA8) et une Réunion des parties (RdP6, Skukuza, Afrique du Sud). En association avec le CC10, le Secrétariat a également soutenu l'atelier sur les « *Pterodroma* et autres petits pétrels fousseurs » à Wellington, en Nouvelle-Zélande.

La présence des délégués à la dixième Réunion du Comité consultatif a été soutenue par trois contributions volontaires apportées par le département des Affaires étrangères et du Commerce, le ministère des Industries primaires et le département de la Conservation de la Nouvelle-Zélande.

### **6.2. Relations et arrangements avec d'autres organisations internationales**

Le Secrétariat s'est appliqué à tisser et à officialiser des relations entre l'Accord et d'autres organisations intergouvernementales (cf. **RdP6 Doc 24** pour plus d'informations).

Le Secrétariat a continué son travail de plaidoyer en faveur de l'adoption et de l'amélioration des mesures de conservation des oiseaux marins dans les organisations régionales de gestion des pêches (ORGP) à travers la participation aux groupes de travail concernés, aux réunions du comité et de la commission scientifique. Il a pris part à une série de réunions d'organisations internationales liées à la gestion de la pêche depuis la RdP5, notamment celles de l'IOTC, la CICTA, l'Organisation régionale de la gestion des pêches du Pacifique Sud (ORGPPS), la Commission des pêches de l'ouest et du centre Pacifique (WCPFC), et la Commission interaméricaine du thon tropical (IATTC).

Le Secrétariat a également maintenu son engagement auprès d'autres organisations internationales, notamment avec la Commission pour la conservation de la faune et de la flore marines de l'Antarctique (CCAMLR), la Convention interaméricaine pour la protection et la conservation des tortues de mer (IAC), et l'Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture (FAO, par le biais du projet « Common Oceans »).

### **6.3. Représentation aux réunions d'autres organisations internationales**

Le Secrétariat exécutif de l'Accord, le D<sup>r</sup> Marco Favero, a représenté l'Accord lors des réunions de la CCAMLR, du WCPFC, de l'IATTC, de l'IAC, et de la Convention sur la conservation des espèces migratrices appartenant à la faune sauvage (Conseil scientifique de la CMS). Le responsable scientifique de l'Accord, le D<sup>r</sup> Wieslawa Misiak, a représenté l'Accord lors de la 5<sup>e</sup> Conférence internationale sur les albatros et les pétrels et de la réunion du Comité scientifique de la CCAMLR.

Le D<sup>r</sup> Anton Wolfaardt (président du Groupe de travail sur la capture accessoire des oiseaux de mer), a représenté l'Accord lors de réunions concernant la stratégie de dialogue avec les ORGP (voir le point 2.3 pour plus d'informations). Le D<sup>r</sup> Igor Debski (vice-président du Groupe de travail sur la capture accessoire des oiseaux de mer) a représenté l'Accord lors de la réunion de la CCSBT ERSWG. Le D<sup>r</sup> Richard Phillips (co-président du Groupe de travail sur

le statut des populations et de la conservation) a présenté des exposés au nom de l'Accord lors de la 5<sup>e</sup> Conférence internationale sur les albatros et les pétrels et du Symposium de biologie du SCAR.

#### **6.4. Adhésion de nouvelles Parties**

Le Secrétariat a pris contact avec plusieurs États de l'aire de répartition en vue de leur éventuelle adhésion à l'Accord, notamment en marge de réunions internationales auxquelles il a assisté.

En ce qui concerne l'adhésion des États-Unis à l'ACAP, la législation ayant encadré le processus qui permettrait aux États-Unis d'accéder à l'ACAP a été introduite lors du Congrès précédent. Pour que cette accession soit considérée plus avant, une telle législation devra être réintroduite au Congrès établi en janvier 2017.

Concernant la Namibie, le D<sup>r</sup> Hannes Holtzhausen a rendu compte, lors du CC10, des progrès réalisés en matière de mesures d'atténuation des captures accidentelles d'oiseaux marins dans leurs pêcheries, et du soutien continu à l'accession à l'Accord.

En conjonction avec la participation à la réunion du Comité de la IATTC de Mexico (juillet 2017), le Secrétariat exécutif a rencontré les autorités mexicaines du *Secretaría de Medio Ambiente y Recursos Naturales* (SEMARNAT, Environnement), du *Secretaría de Agricultura, Ganadería, Desarrollo Rural, Pesca y Alimentación* (SAGARPA, Pêches) et du *Secretaría de Relaciones Exteriores* (SRE, Affaires étrangères). M. Federico Méndez-Sánchez (CSO Grupo de Ecología y Conservación de Islas) a participé à l'organisation de l'ordre du jour.

#### **6.5. Fonds externes**

Suite à la consultation menée lors de la période intersessions (Circulaire de l'ACAP 2016-07), les Parties ont approuvé le fait que le Secrétariat conclue un accord avec Abercrombie & Kent Philanthropy (AKP) afin de collecter des fonds devant servir des fins s'inscrivant dans le cadre des politiques, objectifs et activités de l'Accord. Tous les fonds récoltés devaient être utilisés pour élargir les recherches sur les retours de palangre en association avec l'Australian Maritime College (Launceston, Tasmanie). Entre début décembre 2016 et fin janvier 2017, le programme de levée de fonds a été mis en place sur quatre expéditions antarctiques. Le montant total des fonds levés et reçus en tant que contribution volontaire s'est élevé à 6 068 \$. Conformément à l'approche convenue (voir la Circulaire 2017-09 de l'ANCP), une autre levée de fonds a été menée en 2017-2018 pour soutenir les recherches sur les captures accessoires d'oiseaux de mer dans les pêcheries palangrières démersales et chalutières. La réception d'une autre contribution volontaire d'environ 8 000 \$ est projetée pour la fin de l'exercice en cours.



Tâche n°	Sujet/Tâche	Mandat	Agent	2016		2017		2018		Action/détail
				Durée (jours)	Fonds (AUD)	Durée (jours)	Fonds (AUD)	Durée (jours)	Fonds (AUD)	
	▪ déplacements pour les réunions		Personnel Secrétariat x 2	8	6 000	8	6 000	8	6 000	
	▪ déplacements pour les réunions		Agent contrac. x 1	4	6 000	4	6 000	2	5 000	
	▪ participation à la réunion		Personnel Secrétariat x 2	28	4 400	28	4 400	14	4 400	
	▪ participation à la réunion		Agent contrac. x 1	12	10 000	12	10 000	6	5 000	
1.6	Préparer le rapport de la réunion et le diffuser à toutes les Parties	Article X.a	Personnel Secrétariat x 2	6		6		6		Achevé
1.7	Préparer les lignes directrices sur les options d'accréditations pour les Parties	RdP5	Sec. exéc							Achevé
1.8	Réviser l'Annexe A au Statut du personnel	RdP5	Sec. exéc							Achevé
<b>2</b>	<b>GESTION DU SECRÉTARIAT</b>									
2.1	Administrer le budget de l'Accord et le Fonds spécial prévu à l'Article VII (3) conformément au Règlement financier de l'Accord	Article X.g								Achevé durant l'année en cours
	▪ paiement des comptes		Sec. exéc.	15		15		15		
	▪ préparation des factures et des reçus		Sec. exéc.	4		4		4		
	▪ préparation des États financiers		Sec. exéc.	2		2		2		
	▪ maintenir des registres des avances et des actifs		Sec. exéc.	1		1		1		
2.2	Préparer les rapports financiers biannuels pour l'information des Parties et du Président du Comité consultatif	CC2, RdP2	Sec. exéc.	4		4		4		Achevé
2.3	Fournir des informations au public sur l'Accord et ses objectifs, et promouvoir les objectifs de l'Accord	Article X.h								Continu
	▪ préparation d'ACAP Latest News pour le site Web		Documentaliste	90		90		90		

Tâche n°	Sujet/Tâche	Mandat	Agent	2016		2017		2018		Action/détail
				Durée (jours)	Fonds (AUD)	Durée (jours)	Fonds (AUD)	Durée (jours)	Fonds (AUD)	
	<ul style="list-style-type: none"> <li>maintenir/mettre à jour les liens du site Web, les plans de gestion et les publications</li> </ul>		Documentaliste et Agent scient.	5		5		5		
	<ul style="list-style-type: none"> <li>gestion de la page Facebook de l'ACAP</li> </ul>		Documentaliste	2		2		2		
	<ul style="list-style-type: none"> <li>préparation de matériel scientifique</li> </ul>		Agent scient.	5		5		5		
2.4	Mise à jour et maintien du site Web de l'ACAP	Article X.h	Agents scient.et contrac.	20	8 000	20	8 000	20	8 000	Continu
2.5	Faire rapport à la 5e session de la Réunion des Parties sur l'efficacité et l'efficience du Secrétariat telles que mesurées par les indicateurs convenus	Article X.i	Sec. exéc.					2		Achévé
2.6	Rassembler selon les besoins les informations résumées fournies par les Parties sur la mise en œuvre et le fonctionnement efficace de l'Accord, particulièrement en ce qui concerne les mesures de conservation prises	Article X.j ;	Sec. exéc.			5				Achévé durant l'année en cours
	<ul style="list-style-type: none"> <li>examiner les données, assurer la liaison avec les parties intéressées, modifier la base de données, rassembler les informations et rédiger des rapports de synthèse</li> </ul>	Article VII (1) c); Article VIII (10)	Agent scient.			15				
2.7	Représenter l'Accord aux réunions d'autres organisations intergouvernementales, le cas échéant, afin de faciliter la réalisation de l'objectif de l'Accord	Article X.d ;								Achévé durant l'année en cours
	<ul style="list-style-type: none"> <li>participation aux réunions de la CMS, FAO, etc.</li> </ul>	Article XI	Sec. exéc. et Agent scient.	15	8 500	5	8 500	15	8 500	
2.8	Préparer un rapport sur les activités du Secrétariat pour les réunions du CC et de la RdP	Article X f)	Sec. exéc.	1		1		1		Achévé
2.9	Recruter et gérer le personnel du Secrétariat conformément au Statut du personnel et aux directives de la Réunion des Parties	Statut du personnel	Sec. exéc.	6		6		6		Continu



Tâche n°	Sujet/Tâche	Mandat	Agent	2016		2017		2018		Action/détail
				Durée (jours)	Fonds (AUD)	Durée (jours)	Fonds (AUD)	Durée (jours)	Fonds (AUD)	
<b>3</b>	<b>FACILITATION DU TRAVAIL DU COMITÉ CONSULTATIF</b>									
3.1	Aider le Président du Comité consultatif selon les besoins afin de faciliter les travaux du CC	Article X k)								Continu
	<ul style="list-style-type: none"> <li>assurer une liaison hebdomadaire, aider à coordonner les réunions des agents du CC, etc.</li> </ul>		Sec. Exéc.	25		25		25		
3.2	Aider le Président du Comité consultatif à préparer un rapport à l'intention de la RdP sur les activités du Comité consultatif	Article IX 6.e)	Sec. Exéc.			1				Achevé
3.3	Aider les présidents du Groupe de travail sur le statut des populations et de la conservation selon les besoins afin de faciliter les travaux du Groupe	Article X k)								
	<ul style="list-style-type: none"> <li>Examiner les lacunes dans les données soumises à l'ACAP sur les populations, le suivi, la gestion des sites de reproduction, les menaces et la protection réglementaire ; réclamer les données non communiquées et incorporer les modifications</li> </ul>	GT CC tâche 2.1	Agent scient.	25		25		25		Achevé durant l'année en cours
	<ul style="list-style-type: none"> <li>Examiner et affiner les interrogations normalisées et les données de sortie pour leur analyse et interprétation. Continue à améliorer la structure du portail de données et des interrogations</li> </ul>	GT CC tâche 2.2	Agent scient. & agent contr.	25	5 000	25	5 000	25	5 000	Continu
	<ul style="list-style-type: none"> <li>Evaluer soigneusement et actualiser les tendances mondiales en matière de populations</li> </ul>	GT CC tâche 2.3	Agent scient.	10		10		10		Achevé durant l'année en cours
	<ul style="list-style-type: none"> <li>Mettre à jour les évaluations d'espèces de l'ACAP</li> </ul>	GT CC tâche 2.4	Agent scient.	30		30		30	4.000	Continu
	<ul style="list-style-type: none"> <li>Traduire les évaluations d'espèce et les lignes directrices de l'ACAP en espagnol et en français</li> </ul>	GT CC tâche 2.5	Agent scient. & agent contr.	3	3 000	3	3 000	3	3 000	Continu

Tâche n°	Sujet/Tâche	Mandat	Agent	2016		2017		2018		Action/détail
				Durée (jours)	Fonds (AUD)	Durée (jours)	Fonds (AUD)	Durée (jours)	Fonds (AUD)	
	<ul style="list-style-type: none"> <li>Identifier les espèces ou populations prioritaires pour le suivi des nombres, des tendances et de la démographie</li> </ul>	GT CC tâche 2.6	Agent scient.	10		10		10		Achevé durant l'année en cours
	<ul style="list-style-type: none"> <li>Examiner les données disponibles sur le suivi/la répartition des albatros et des pétrels afin d'assurer la représentativité des classes d'espèce/d'âge. Hiérarchiser les lacunes et encourager les études visant à combler les lacunes</li> </ul>	GT CC tâche 2.7	Agent scient.			5				en cours
	<ul style="list-style-type: none"> <li>Identifier et/ou examiner les espèces ou les populations prioritaires pour les mesures de conservation</li> </ul>	GT CC tâche 2.8	Agent scient.	5		5		5		Achevé durant l'année en cours
	<ul style="list-style-type: none"> <li>Passer les progrès en revue et hiérarchiser les menaces qui pèsent sur les sites de reproduction et identifier les lacunes dans les connaissances</li> </ul>	GT CC tâche 2.9	Agent scient.	5		5		5		Achevé durant l'année en cours
	<ul style="list-style-type: none"> <li>Examiner et mettre à jour les lignes directrices conformes aux meilleures pratiques</li> </ul>	GT CC tâche 2.10	Agent scient.	10		10		10		Continu
	<ul style="list-style-type: none"> <li>Développer/actualiser une base de données de plans biosécuritaires pour les sites de reproduction de l'ACAP</li> </ul>	GT CC 2.11	Agent scient.	3		3		3		Continu
	<ul style="list-style-type: none"> <li>Maintenir un catalogue centralisé des bagues en plastique utilisées pour les espèces de l'ACAP et une liste des contacts et les coordonnées des autorités de baguage</li> </ul>	GT CC tâche 2.12		1		1		1		Continu
	<ul style="list-style-type: none"> <li>Compléter le recensement des sites de reproduction.</li> </ul>	GT CC tâche 2.17	Documentaliste	5		5		5		Achevé durant l'année en cours
3.4	Aider le président du Groupe de travail sur la capture accessoire d'oiseaux de mer selon les besoins afin de faciliter les travaux du Groupe	Article X k)								

Tâche n°	Sujet/Tâche	Mandat	Agent	2016		2017		2018		Action/détail
				Durée (jours)	Fonds (AUD)	Durée (jours)	Fonds (AUD)	Durée (jours)	Fonds (AUD)	
	<ul style="list-style-type: none"> <li>Poursuivre la mise en œuvre d'un plan d'interaction (CC5 Doc 29) permettant à l'ACAP et aux Parties concernées d'engager le dialogue avec les ORGP et autres organismes internationaux et les aider à évaluer et à réduire la capture accessoire d'albatros et de pétrels</li> </ul>	GT CC tâche 3.1	Sec. Exéc. & cons. Tech.	50	30 000	50	30 000	50	30 000	Achevé durant l'année en cours
	<ul style="list-style-type: none"> <li>Tenir à jour une bibliographie d'informations pertinentes sur la capture accessoire</li> </ul>	GT CC tâche 3.4	Agent scient.	5		5		5		Continu
	<ul style="list-style-type: none"> <li>Élaborer les indicateurs en matière de capture accessoire, en veillant à collecter les données, à établir les approches méthodologiques et à rédiger les rapports nécessaires pour ce faire.</li> </ul>	GT CC tâche 3.13	Agent scient.	20		20		20		en cours
	<ul style="list-style-type: none"> <li>Étendre le format révisé des documents présentant les avis en matière d'examen technique et de meilleures pratiques de l'ACAP relatives à l'atténuation de la capture accessoire dans les pêcheries palangrières démersales et les pêcheries chalutières</li> </ul>	GT CC tâche 3.18	Agent scient. & Sec. Exéc.	7		7				en cours
	<ul style="list-style-type: none"> <li>Déterminer quelles sont les barrières et les incitants à l'application des meilleures pratiques en matière d'atténuation des captures accessoires des oiseaux de mer (p. ex. réaliser un rapport relatif aux enseignements tirés des succès enregistrés en matière d'atténuation dans la pêche commerciale, élaborer une approche globale applicable à chaque espèce et destinée à déterminer le profil de capture accessoire, l'atténuation de la capture accessoire et d'autres mesures de conservation dans les pêcheries situées dans des zones considérées à haut risque/pour des populations hautement prioritaires).</li> </ul>	GT CC tâche 3.6	Agent scient. & Sec. Exéc.	5		5		5		en cours
3.5	Aider le président du Groupe de travail sur la taxonomie selon les besoins afin de faciliter les travaux du Groupe	Article X k)								

Tâche n°	Sujet/Tâche	Mandat	Agent	2016		2017		2018		Action/détail
				Durée (jours)	Fonds (AUD)	Durée (jours)	Fonds (AUD)	Durée (jours)	Fonds (AUD)	
	<ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Poursuivre la mise en place d'une base de données morphométriques et de plumage</li> </ul>	GT CC tâche 1.2	Agent scient.	1		1		1		en cours
3.6	Réviser, affiner et normaliser les critères d'inscription de nouvelles espèces à l'Annexe 1	GT CC tâche 5.3	Agent scient.	3		3		3		en cours
3.7	Examiner et mettre à jour toute publication non encore spécifiée dans le Programme de travail.	GT CC tâche 5.4	Agent scient.	5		5		5		Continu
3.8	Élaborer un système d'indicateurs du succès de l'Accord de l'ACAP	GT CC tâche 5.5	Agent scient.	5		2		2		en cours
3.9	Passer en revue les indicateurs de performance de l'ACAP	GT CC tâche 5.6	Agent scient.	5		5		5		en cours
3.10	Gérer une base de données de la littérature scientifique pertinente.	GT CC tâche 5.7	Agent scient.	10		10		10		Continu
3.11	Gérer un répertoire des lois applicables	GT CC tâche 5.8	Agent scient.	5		5		5		Continu
3.12	Gérer une liste des autorités, centres de recherche, scientifiques et organisations non gouvernementales qui présentent un intérêt pour l'ACAP	GT CC tâche 5.9	Agent scient. & documentaliste	3		3		3		Continu
3.13	Élaborer un guide relatif à la libération des oiseaux de mer enchevêtrés dans les filets	GT CC tâche 5.12	Agent scient. & Sec. Exéc.	5		5		5		en cours

Tâche n°	Sujet/Tâche	Mandat	Agent	2016		2017		2018		Action/détail
				Durée (jours)	Fonds (AUD)	Durée (jours)	Fonds (AUD)	Durée (jours)	Fonds (AUD)	
<b>4</b>	<b>MISE EN ŒUVRE DE L'ACCORD</b>									
4.1	Aider les Parties à assurer la formation et le soutien technique et financier d'autres Parties sur une base multilatérale ou bilatérale en vue de faciliter la mise en œuvre de l'Accord.	Article VIII (14)	Agent scient. & Sec. exéc.	5		5		5		en cours
4.2	Promouvoir et coordonner les activités relevant de l'Accord, y compris le Plan d'action, conformément aux décisions de la Réunion des Parties	Article X c)	Sec. exéc.	15		2		15		en cours
4.3	Assurer la liaison avec les États de l'aire de répartition non-parties à l'Accord et les organisations régionales d'intégration économique en vue de faciliter la coordination entre les Parties et les États non-parties de l'aire de répartition, et les organisations et institutions internationales et nationales dont les activités intéressent directement ou indirectement la conservation des albatros et des pétrels.	Article X d)	Sec. exéc.	20	5 000	20	5 000	20	5 000	en cours
4.4	Consulter et conclure des ententes, avec l'approbation de la Réunion des Parties, avec d'autres organisations et institutions et échanger des informations et des données, le cas échéant.	Article XI 2c), 3 & 4	Sec. exéc.	1		1		1		en cours (RdP6 Doc 24)
4.5	Faciliter l'accession à l'Accord d'États de l'aire de répartition non-parties à l'ACAP	Article X d), k)	Sec. exéc.	3		3		3		en cours (RdP6 Doc 09)
4.6	Aider à la compilation du rapport triennal sur la mise en œuvre	Article IX 6 (d)	Sec. exéc & Agent scient.	10		10		10		Achevé (RdP6 Doc 13)
4.7	Réviser la liste des décisions prises par la Réunion des Parties afin de conseiller les Parties sur les décisions à inclure dans leurs rapports.	RdP5	Sec. exéc.	2						Achevé (RdP6 Doc 19)

Tâche n°	Sujet/Tâche	Mandat	Agent	2016		2017		2018		Action/détail
				Durée (jours)	Fonds (AUD)	Durée (jours)	Fonds (AUD)	Durée (jours)	Fonds (AUD)	
4.8	Réviser les options des services de conseils juridiques pour le Secrétariat.	RdP5	Sec. exéc.	1						en cours
<b>5</b>	<b>RENFORCEMENT DES CAPACITÉS</b>									
5.1	Aider le Comité consultatif et les Parties à fournir une aide technique et un renforcement des capacités	Article IV (2)	Sec. exéc & Agent scient.	5-20		5-20		5-20		Continu
5.2	Soutenir les détachements au Secrétariat en vue de faciliter le renforcement des capacités.	RdP2	Agent scient. & Sec. exéc.	5		5		5		Continu